



Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France

Assemblée générale du 23 avril 2024.

Compte rendu



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Fédération  
Régionale des  
Chasseurs  
des  
Hauts-de-France

Lille – 23 Avril 2024





Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France

Assemblée générale du 23 avril 2024.

Emargement

L'assemblée générale de la Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France 2024 s'est tenue en présence des membres et personnalités suivants (présents ou représentés).

FDC	NOM	PRENOM	Présence AG
FDC 02	Bernard	Capucine	présent
FDC 02	CASTELEYN	Michel	présent
FDC 02	CORPEL	Paul	présent
FDC 02	DEMAZURE	Franck	excusé
FDC 02	DOYET	Bruno	excusé
FDC 02	ERCOLESSI	Patrick	présent
FDC 02	HOUSSARD	Jean Claude	présent
FDC 02	MAGISTRINI	Franck	présent
FDC 02	MARQUETTE	Jacques	présent
FDC 02	CALLENS	Bruno	excusé
FDC 02	PANGOLE	Nicolas	présent
FDC 02	RAINON	François	excusé
FDC 59	AUROY	François	présent
FDC 59	BEGARD	Jean-Louis	présent
FDC 59	BOUTRY	Catherine	présent
FDC 59	DESWARTE	Joël	excusé
FDC 59	FONTENIER	François	présent
FDC 59	HANDTSCHOEWERCKER	Patrick	excusé, pouvoir à Mr Simon Régin
FDC 59	MUSY	Frédéric	présent
FDC 59	PINELLE	Gérard	présent
FDC 59	REGIN	Simon	présent
FDC 59	SANIEZ	Gérard	présent
FDC 60	BACOT	PIERRE	excusé, Pouvoir à Guy Harle d'Ophove
FDC 60	BROISSART	JEAN-MICHEL	excusé, pouvoir Luc Vandenabeele
FDC 60	CZAPNIK	ALAIN	présent
FDC 60	DUBAT	JOEL	excusé
FDC 60	GEORGES	CHRISTIAN	excusé
FDC 60	HARLE D'OPHOVE	GUY	présent
FDC 60	LESAGE	WILLIAM	présent
FDC 60	MARY	THIERRY	excusé
FDC 60	MORGAN	Marc	présent
FDC 60	PILLON	CHRISTIAN	présent
FDC 60	VANDENABEELE	LUC	présent

FDC 60	VILLAIN	GERARD	excusé
FDC 62	BRACHET	MARC	présent
FDC 62	CAPRON	JACQUES	excusé
FDC 62	CARRE	JEAN-FRANCOIS	présent
FDC 62	CATHELAIN	Stéphanie	excusée
FDC 62	DE BONNIERES	FREDERIC	présent
FDC 62	DEPARIS	PIERRE-MARIE	excusé
FDC 62	DUVIVIER	ALAIN	excusé
FDC 62	GUGELOT	OLIVIER	excusé
FDC 62	LECOINTE	NATHALIE	excusé
FDC 62	PETIT	BERNARD	excusé
FDC 62	SCHRAEN	WILLY	présent
FDC 62	TACCOEN	JEAN-MICHEL	présent
FDC 62	THELU	PAUL-ADRIEN	excusé
FDC 62	TONELLE	STEPHANE	excusé
FDC 62	VERNET	JEAN-PIERRE	excusé
FDC 80	BAILLIN	Catherine	présent
FDC 80	BEAUVARLET	Franck	présent
FDC 80	BUTEL	Yves	présent
FDC 80	DIRUY	Aline	présent
FDC 80	FLORIN	Bernard	présent
FDC 80	FROMONT	Daniel	présent
FDC 80	LAVOISIER	Emmanuel	excusé
FDC 80	LEMAIRE	Hervé	présent
FDC 80	LENGLET	Xavier	présent
FDC 80	MAILLY	Bernard	présent
FDC 80	PILNIAK	Jean	présent
FDC 80	PION	Alex	présent
FDC 80	PLATEL	Ludovic	excusé pouvoir à Franck Beauvarlet
FDC 80	PORTOIS	Nicolas	présent
FDC 80	POURCHEZ	Serge	excusé
FDC 80	SERE	Hubert	excusé
FDC 80	VANDEPUTTE	Christophe	présent
FDC 80	GEORGES	Jean-Gabriel	excusé
FDC 80	GOMBART	Maxime	excusé
FDC 80	LECOMTE	Jean-Paul	excusé
FDC HDF	LE GROS	Stéphane	présent
FRC HDF	BONNAURE	Victoire	présent
FRC HDF	DARCY	Hélène	présent
FRC HDF	LEMAITRE	Laura	présent
SCSNE	DEZOBRY	Jérôme	présent
DDTM	LEBEL	Antoine	présent



Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France

Ouverture assemblée générale par le Président, M. Willy SCHRAEN

Mes chers amis, merci à tous d'être ici. Je déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de la Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France.

Nous tenons à remercier la Région-Hauts-de-France qui nous accueille ce jour dans son siège à Lille.

Conformément à nos statuts, les membres de l'assemblée générale de la fédération régionale des chasseurs ont été convoqués au moins 10 jours avant notre assemblée.

Outre les membres de la Fédération Régionale des chasseurs, je tiens à remercier la présence de

- Monsieur Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France ;
- Monsieur Antoine Lebel, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer du Nord qui représente Monsieur le Préfet de Région, Bertrand Gaume, excusé.
- Monsieur Jérôme Dezobry, président du directoire de la Société du Canal Seine Nord Europe.
- Monsieur Pierre Pennequin, notre expert-comptable.

J'ai les excuses à vous présenter d'un certain nombre de nos collègues administrateurs :

- Pour l'Aisne, le président Franck Démazure, retenu par son activité agricole, François Rainon et Bruno Callens ;
- Pour le Nord, le président Joël Deswarte et Patrick HANDTSCHOEWERCKER qui donne pouvoir à Simon Régin ;
- Pour l'Oise, Messieurs Pierre Baquot, pouvoir à Guy Harle D'Ophove, Jean Michel Broissart, pouvoir à Luc Vandenabeele, Notre secrétaire, Joël Dubat, retenu pour des examens médicaux, Monsieur Mary Thierry et Monsieur Gérard Villain ;
- Pour le Pas de Calais, nous avons les excuses de Pierre Marie Deparis, Alain Duvivier, Olivier Gugelot, Nathalie Lecointe, Bernard Petit, Paul Adrien Thelu, Stéphane Tonnelle et Jean Pierre Vernet ;
- Pour la Somme, Jean Gabriel Georges, Maxime Gombart, Ludovic Platel ; Serge Pourchez, Hubert Séré.

Par ailleurs nous avons les excuses des directeurs, Bruno Doyet, Emmanuel Lavoisier et Stéphanie Cathelain.

Je vous rappelle l'ordre du jour de notre assemblée générale :

- La présentation du Rapport d'activité par notre secrétaire Général Adjoint Jean Pilniak qui remplace donc Joël Dubat ;
- La présentation des comptes de l'exercice comptable 2022/2023, par notre expert-comptable
- La présentation du budget prévisionnel 2024/2025,
- Le Vote des résolutions,
- Et les interventions.

Sans plus tarder, je cède donc la parole à Jean pour le rapport d'activité.



Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France

Assemblée générale du 23 avril 2024.

Rapport d'activité

Par M. Jean Pilniak – secrétaire général adjoint



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



## Rapport d'activité

par Jean Pilniak  
Secrétaire général adjoint

Lille – 23 Avril 2024



Je commencerais ce rapport d'activité par remercier nos partenaires principaux qui permettent le bon fonctionnement de notre Fédération Régionale. Nos adhérents, tout d'abord, les cinq fédérations départementales des chasseurs, relais indispensables et investis, qui œuvrent pour le développement de nos projets communs.

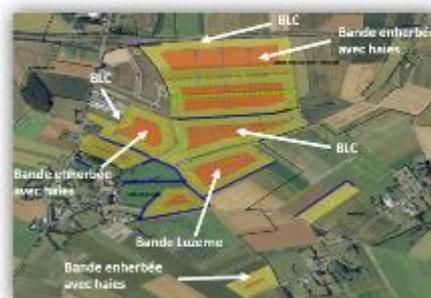
Nos principaux financeurs ensuite, notamment la Région Hauts-de-France dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs, la Fédération Nationale des Chasseurs et l'Office Français de la Biodiversité dans le cadre de l'écocontribution. Nos mécènes enfin, Enedis, Sanef, Chrystal Plastique, les Transports Bray, qui contribuent à bonifier nos projets sur les territoires.



L'année a été marquée d'entrée par l'évènement Ruralité en fête à Compiègne qui a marqué les esprits par sa qualité et par le public présent. **38 724 entrées** ont été recensées. **140 stands** dont beaucoup mettant en avant les produits du terroir. Une réussite qui prouve la ruralité compte dans notre Région.

La structuration de nos dossiers continue et nous avons profité de cette année pour mieux encore corréler nos financements de l'écocontribution avec ceux de la Région Hauts-de-France au sein projets ambitieux, visant à la préservation et la restauration de la biodiversité.

## Faunist'Eau : Diagnostics environnementaux d'exploitations



Cœur de dossier des fédérations des chasseurs, l'aménagement des territoires de plaine reste l'un de nos dossiers les plus importants. Nous accompagnons les agriculteurs dans le cadre du projet faunisteau.

En 2022 et 2023, **ce sont près de 5000 ha sur 26 territoires** qui ont été diagnostiqués du point de vu de la biodiversité, du ruissellement et de l'érosion. Des solutions concrètes ont été proposées aux exploitants agricoles et aux communes. La nouvelle approche, voulue à l'échelle communale permet de développer des coordination partenariales nouvelles, riches et efficaces.

## Jachères Faune Sauvage



*Un large choix de couverts favorables à la faune sauvage est proposé par les fédérations des chasseurs :*

*931 ha aménagés pour 588 contrats en 2023*



La mise en place des jachères environnement faune sauvage, continue **avec 931 ha et 588 contrats** l'an passé sur l'ensemble de la région. Ces zones sont dédiées uniquement à la biodiversité et répondent aux nombreuses stratégies et plans d'action régionaux. Nous devons progresser dans nos offres, qui, bien que très pertinentes du point de vu biodiversité, doivent s'adapter à la demande des agriculteurs dans le cadre de la nouvelle PAC pour les aider à bonifier leurs obligations. C'est en ce sens que nous avons lancé deux nouveaux mélanges à semer en fin d'été pour contourner la date d'ensemencement des jachères, avant le 1<sup>er</sup> mars.

La journée orientée sur les cultures intermédiaire, s'est tenue cette année dans le département de la Somme, en partenariat avec le groupe Carré et le Lycée du Paraquet. Outre les présentations de couverts mélangés favorables à la faune sauvage, cette journée a été l'occasion de découvrir de nouvelles techniques de semi, tel le semi au drone qui a eu un grand succès. Les études prouvent désormais l'incidence négative de la disparition des chaumes sur l'avifaune de plaine et en premier lieu la perdrix grise.

### Haies

63 km plantés en 2024 sur 242 communes  
Des financements variés  
(Région, collectivités, FNC via Sensibilist@le, Département de Nord, via réseaux Transport Broy, ...)

**Nouveauté : Sensibilist@le!**

- 116 communes
- 139 kits de communication
- 13 500 ml plantés

La plantation des haies, avec plus de **63 km plantés l'an passé**, est une activité particulièrement importante au regard des enjeux environnementaux que nous connaissons. Les haies ont un rôle

essentiel pour la gestion des écoulements, l'infiltration, la lutte contre le ruissellement et l'érosion. Les financements se diversifient avec, en plus de nos financeurs habituels, l'intervention du département du Nord et d'un mécène, les transports Bray.

Nous espérons développer encore ces plantations en intégrant le consortium porté par l'AFAC Hauts-de-France pour la mise en place du Pacte de la haie doté de 110 millions d'euros au niveau national. Enfin, sur ce sujet des haies, nous avons contribué au programme SensibilisHaie de la Fédération Nationale des chasseurs avec la plantation de **139 kits haies dans 116 communes** accompagnée d'un kit de communication.



## Ilots biodiversité

*940 ilots mis en place dans les zones agricoles pour assurer la présence d'eau en période de sécheresse.*



*Le concept : un bac abreuvoir 150 litres dans une zone aménagée (buissons, zone enherbée, pierrier, tas de branche, agrainoir, ...)*



Nouvelle action lancée sur l'exercice, l'implantation d'ilots biodiversité avec des abreuvoirs qui manquent tant à certaines périodes de l'année. **940 abreuvoirs en pente douce** ont été installés par les chasseurs pour aider la faune lors des épisodes de sécheresse. L'objectif de l'opération est d'accompagner cet abreuvoir d'un espace dédié à la biodiversité avec un buisson, une zone enherbée, un pierrier ou des tas de branches mortes et un agrainoir. Chaque élément apportant des choses essentielles pour l'alimentation de la petite faune sauvage.

## Zones humides et biodiversité

*15 dossiers accompagnés sur 2022/2023,  
497 984 € de travaux  
Le besoin d'un choc de simplification*



Bien entendu, là où cela est possible, nous préférons créer ou restaurer de vraies mares. La préservation des zones humides vient donc compléter logiquement ces projets d'aménagement

des territoires. Dans ce cadre, nous accompagnons des chasseurs par des inventaires de biodiversité, la rédaction des plans de gestion de sites et le financement de travaux essentiels à la restauration.

Ce sont **15 dossiers pour 37 ha qui ont pu être restaurés** pour un montant de **494 984 € de travaux**. Nous espérons un choc de simplification pour que le montage administratif soit moins lourd devant la nécessité d'agir.



Nous sommes parmi les principaux acteurs de la stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. C'est pourquoi nous avons lancé en Région un programme de lutte contre le raton laveur basé sur la communication des meilleures techniques de piégeage. Saviez-vous, par exemple, que les ratons laveur sont friands des guimauves ou du beurre de cacahouète ? **300 cages et capteurs** ont été investis pour mettre en œuvre une vigilance vis-à-vis de l'espèce en Région. **4096 ratons laveurs ont été piégés en 2023.**

Originaires d'Amérique, les ratons laveurs se sont développés en Hauts-de-France à partir de la base Américaine de l'OTAN à Couvron dans l'Aisne. Colonisant peu à peu le département, les populations ont fait jonction avec des individus provenant de Belgique. Désormais, les 5 départements de la Région sont concernés au moins par quelques prises. Nous devons faire plus pour stopper la colonisation d'une espèce qui pose de gros problèmes sanitaires et de biodiversité. Le piégeage à la cage piège, sélectif s'il en est, est le meilleur moyen de réguler l'espèce.

## Nichoirs et chenilles processionnaires



Nous sommes aussi fortement impliqués dans la protection des populations et les services rendus par la biodiversité. C'est le sens de notre action de mise en place de 20 000 nichoirs pour lutter contre les chenilles processionnaires. Ces chenilles très urticantes ont causé de nombreuses alertes de l'ARS ces dernières années. Un couple de mésanges peut consommer jusqu'à 500 chenilles par jour pour alimenter sa portée. Mais pour cela, il faut que leurs nids soient au plus près des zones infestées. D'où cette opération qui a eu un fort succès auprès des collectivités territoriales.

Des suivis sont en cours pour rendre compte de l'efficacité des nichoirs implantés. L'opération sera reconduite en 2024 avec des nouveaux modèles de nichoirs, en bois, labellisé PEFC, recyclé et issu de chutes de l'industrie de mise en caissettes de bouteilles de vin.



Les Fédérations des chasseurs des Hauts-de-France ont adopté leur stratégie régionale d'Education à l'Environnement et au Développement durable. Plusieurs dossiers intègrent cette stratégie qui se veut très opérationnelle avec les actions concrètes au service de la biodiversité à côté de phases d'apprentissage.

Nos projets, hirondelles et biodiversité et Un nichoir dans mon jardin ont trouvé leur public et ce sont **1986 enfants dans 86 classes** qui ont pu en bénéficier en 2023. Chacun d'entre eux a pu repartir chez lui avec son nid d'hirondelles ou son nichoir à mésanges pour agir, à son échelle, en faveur de nos oiseaux.

Les temps en classe s'accompagnent d'aménagements dans les communes, avec la mise en place des bacs à boue, plus de **533 à ce jour** et des sorties grand public. Nous espérons que tous ces personnes touchées puissent rendre compte de l'intérêt des nids et nichoirs dans le cadre de nos suivis participatifs.

Nous déployons de nouvelles animations, axées sur les milieux. L'animation forêt est prête. Elle sera complétées d'une animation zones humides et mares.

### Construction participative de nichoirs à oiseaux semi-cavernicoles et de radeaux à sternes



*Sensibiliser sur la possibilité d'agir en faveur d'espèces en manque d'habitats*

- Installation de nichoirs à abeilles et à pipites solitaires
- Installation de radeaux à sternes

Nous avons aussi mis en œuvre une opération participative de construction de nichoirs à chouettes et de radeaux à sterne qui a su mobiliser un public varié. Ces aménagements, simples, sont d'une efficacité redoutable pour préserver les biodiversité et nous sommes persuadés qu'en la matière, la logique de l'exemple fera émerger de nombreuses initiatives individuelles. La naissance dès 2023 de sternes sur le radeau construit dans l'Oise et l'engouement qui s'en est suivi nous conforte dans cette approche.



## Hauts de France Propres



Enfin, notre opération Hauts-de-France Propres, dont le portage est assuré en commun avec la Région Hauts-de-France et les Fédérations pour la Pêche et la Protection du Milieu aquatique connaît un engouement qui ne se dément pas. Nous remercions chaleureusement nos référents chasse et pêche grâce à qui l'ensemble d'un dispositif conséquent se passe pour le mieux.

**1957 points de ramassage pour 101 957 personnes mobilisées parmi lesquels nous trouvons 409 écoles et 31 000 scolaires. 9 700 m3 de déchets ramassés.**

Nous avons décidé d'un nouvel engagement pédagogique, notamment avec des animations en classe pour préparer et faire les bilans du ramassage. Ces animations reposent sur l'édition d'un guide à destination des enseignants, insistant sur le danger des déchets dans la nature.

La mobilisation sur le terrain a été exceptionnelle avec des ramassages très variés. Nous avons tous en tête les images des plongeurs du port de Boulogne, des embarcations dans les marais Amiénois et de tous ces jeunes heureux de contribuer à une nature propre et une biodiversité préserver. Nous devons utiliser cette mobilisation comme vecteur de sensibilisation pour que moins de déchets ne se retrouvent dans la nature.

Nous sommes fiers de cette opération, venue de la régionalisation de Somme Propre, et qui est soudain devenue nationale. J'aime la Nature Propre nous met au défis. Nous devons trouver le bon équilibre avec ce projet national dont nous sommes l'exemple et représentons cette année plus des deux tiers des participants. La communication J'aime la Nature Propre a été très appréciée et complétement dans l'esprit partenarial qui nous préoccupe en Région.

La connaissance de la biodiversité est aussi essentielle. C'est pourquoi la Fédération Régionale des chasseurs a engagé deux programmes de suivis d'espèces, l'un visant à une meilleure connaissance des oiseaux par la réalisation des comptages ISNEA sur les 5 départements, l'autre axé sur la nidification de la Barge à queue noire et les oiseaux nicheurs prairiaux en Hauts-de-France.

## Le radar ornithologique

*Un élément de connaissance des flux d'oiseaux dans notre région*



La connaissance ce sont aussi nos 3 radars en Hauts-de-France qui délivrent des informations dont la qualité augmente année après année et dont l'usage parfois ciblé, est incontestable.

L'étude que la Fédération Régionale des chasseurs a menée pour évaluer les effets d'un projet de parc éolien dans le département de l'Oise à Gournay sur Aronde, a permis de recenser 381 665

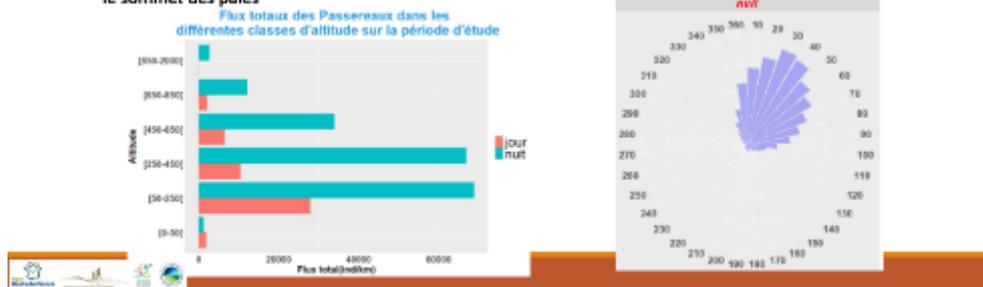
oiseaux par kilomètres de front. Différenciant plusieurs catégories « passereaux, oiseaux d'eau, hirondelles et martinets et grands oiseaux » le radar note aussi les heures de vols, même la nuit, la direction de vol et l'altitude.

## Le radar ornithologique

Exemple de l'étude de Gournay sur Aronde

Du 17 Janvier au 30 Mars 2023, le radar a dénombré **381 665** oiseaux par km de front.

**35% des oiseaux ayant transité sur le site ont emprunté des hauteurs comprises entre la garde au sol et le sommet des pâles**



**35% des oiseaux recensés sont passés à hauteur des projets de pales des éoliennes.** Grâce à ces données, la Fédération des chasseurs de l'Oise a obtenu le rejet du projet éolien. Nous avons encore du progrès à effectuer pour mieux discriminer les espèces et pour disposer de différentiels permettant de juger de l'intérêt ou de la sensibilité de telle ou telle veine de migration.

Ces radars peuvent désormais identifier les chauves-souris. Ils sont des outils d'aide à la décision fondamentaux et remettent en question bien des acquis en matière de connaissance de la biodiversité.

Beaucoup nous envient cette technologie et nous devons développer nos compétences et dimensionner notre parc de radars en conséquence.

L'investissement dans les données est fondamental. Nous devons nous structurer et nous devons intégrer les systèmes régionaux de données. Tel est le sens des échanges engagés avec l'Agence Régionale de la Biodiversité et la DREAL Hauts-de-France par rapport au Système d'Information sur le Patrimoine Naturel ou SINP. C'est dans ce cadre que nous nous engageons en tant de partenaire associé de l'Agence Régionale de la Biodiversité.

Nous soulignons l'approche partenariale de l'Agence Régionale de la Biodiversité et espérons y jouer un grand rôle au regard du rôle des chasseurs dans la préservation et la restauration de la biodiversité.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



## Rapport Financier

Lille – 23 Avril 2024



Les éléments des comptes sont les suivants :

- Des produits d'exploitation à hauteur de 2 335 k€
- Des charges d'exploitation à hauteur de 2 232 k€
- Soit un résultat d'exploitation de 103 k€
- Auquel s'ajoutent un résultat financier de 9 k€ et un résultat exceptionnel de 104 k€
- Pour un résultat net de 216 k€

Dans le détail des produits, nous pouvons retenir :

- Maintien du montant des cotisations à 500 € par fédération départementale
- les prestations de services sont en forte progression, en lien avec l'organisation de la Fête de la Ruralité qui a eu lieu les 3 et 4 septembre 2022 (participation Région 150 k€, location de stand et entrée 78 k€). La hausse s'explique aussi par une prestation réalisée pour la SNCF (65 k€) et d'une mise à disposition d'un salarié pour le projet porté par la FNC sur le suivi des radars (30 k€). Cela inclut aussi les rétrocessions aux FDC des frais relatif aux spot audiovisuels WEO pour 74 k€.
- La FRC HDF constate pour la 2<sup>ème</sup> année des frais de gestion de 15% des flux gérés (assiette = frais de personnel déclarés par les FDC dans le cadre de l'écocontribution). Ce produit s'élève à 94 k€ au 30/06/2023 contre 121k€ au 30/06/2022. Pour rappel, le montant constaté sur 06/2022 intégrait la régularisation des projets du 1er semestre 2021.

- D'autres contributions financières provenant notamment des Fédérations départementales à hauteur de 35 k€ pour la fête de la Ruralité et des transports Bray pour un projet de plantation de haies.
- Pour rappel, apparition de l'Ecocontribution au 1<sup>er</sup> janvier 2020, collectée à hauteur de 5 € par permis et abondée de 10 € par l'Etat au travers de l'OFB. Redistribution aux FRC et FDC pour financer des actions en faveur de la biodiversité.
- La FRC HdF bénéficie au 30/06/2023 d'un produit net de 719 k€ d'écocontribution (823 k€ en N-1), en contrepartie de charges engagées par la FRC HdF(dépenses propres de fonctionnement, et dépenses de sous-traitance auprès des fédérations départementales des chasseurs).
- Augmentation des subventions d'exploitation(Conseil Régional des HdF) venant pour partie en cofinancement d'actions Ecocontribution.
- D'autres subventions, intégrant la participation du Conseil départemental de l'Oise à hauteur de 10 k€, celle de la ville des Compiègne (6000 €) et celle de la Fédération Régionale des chasseurs pour la fête de la Ruralité.
- La part des Fédérations de pêche pour Hauts-de-France Propres a hauteur de 19000 €
- Les autres produits comprennent principalement les transferts de charges correspondant aux frais indirects des projets Ecocontribution (35 k€ contre 36 k€ sur l'exercice précédent).

## Chiffres clés au 30 juin 2023

### F.R.C. HdF - Compte de résultat

En K€	30/06/2023	30/06/2022	Var. K€
Cotisations	3	3	0
Ventes de marchandises	1	22	-21
Prestations de services	547	81	466
Frais de gestion FRC HDF (15%)	94	121	-27
Contribution financière FNC	143	143	0
Autres contributions financières	42		42
Ecocontribution (nette de mouvements de fonds dédiés)	719	823	-104
Subventions (Conseil Régional HDF)	691	484	207
Autres subventions	36	10	26
Participations forfaitaires (HDF propres)	19	2	17
Autres produits	40	83	-43
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>2 335</b>	<b>1 771</b>	<b>564</b>
Achats de marchandises		8	-8
Sous-traitance actions auprès des FDC/FDP	836	850	-14
Autres achats et charges externes	951	442	509
Charges de personnel	276	207	69
Dotations aux amortissements et aux provisions	99	114	-15
Subventions accordées (chemins ruraux)	0	30	-30
Autres charges	70	37	33
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>2 232</b>	<b>1 688</b>	<b>544</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>103</b>	<b>82</b>	<b>21</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>8</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>104</b>	<b>84</b>	<b>20</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>216</b>	<b>167</b>	<b>49</b>

Dans le détail des charges, nous pouvons retenir :

- Stabilité du poste sous-traitance des Fédérations départementales des chasseurs et des pêcheurs et concerne principalement les projets Cynaménagement, Hauts-de-France Propres, un nichoir dans mon jardin et suivi avifaune (ISNEA) pour 836 k€

- Les achats autres achats pour 951 k€ comprenant les achats de fournitures qui concernent les projets Ecocontribution (notamment achats de nichoirs, de capteurs et cages, achats pour les HDF Propres et de jachères). Ils intègrent les dépenses relatives à la fête de la Ruralité s'élève au total à 372 k€ et les études spécifiques en lien avec la prestation facturée à la SNCF par la FDC80 et la FDC 02. Ils comprennent aussi les frais liés à l'émission WEO et les frais de mise à disposition de personnels des fédérations départementales pour la FRC.
- Les charges de personnels augmentent de 69 k€ et sont arrêtées à 276 k€ lié à l'embauche de deux chargée de mission sur l'exercice. Il faut penser que ces frais n'intègrent pas les personnels mis à disposition sur la période pour les missions de la FRC (Lison Didier, Stéphane Le Gros, David Roland, Robert Amy).
- Les dotations aux amortissements sont en baisse sur l'exercice et sont en partie neutralisées par les reprises de subventions d'investissement au résultat générant une charge nette de 17 k€ contre 31 k€ au 30/06/2022.
- Les autres charges intègrent les soldes de dossiers Ecocontribution 2020 non consommés (Nichoirs et Fauche). Cette charge est compensée par la reprise du solde de fond dédiés non utilisé, et est sans impact sur le résultat.

Le résultat financier est de 9 k€ du à l'évolution des taux.

Le résultat exceptionnel est positif de 104 k€, il intègre les reprises de subventions d'investissement (82 k€) ainsi qu'une plus-value sur cession de matériel pour 15 k€.

Le résultat au 30.06.2023 ressort excédentaire de 216 473 € (contre un excédent de 166 945 € sur l'exercice précédent).

Au niveau du bilan, à retenir:

- L'actif immobilisé diminue par suite de l'amortissement des investissements passés (notamment sur les logiciels et le radar).
- Les créances, autres créances, dettes fournisseurs et autres dettes évoluent en proportion des flux de recettes et de dépenses.
- Les autres créances comprennent les soldes d'Ecocontribution pour 846 k€ (années 2020-2021 / 2021-2022 et 1er semestre 2023) ainsi que les soldes de subventions région pour 611 k€. A noter que les projets Ecocontribution 2020 commencent à faire l'objet de versement de l'OFB fin 2022/2023 voir 2023/2024.
- Les autres dettes comprennent les dettes vis-à-vis des FDC (1 333 k€), correspondant aux frais engendrés par les FDC pour les projets Ecocontribution (frais de personnel notamment).
- Le poste Fonds dédiés matérialise au passif du bilan l'Ecocontribution non encore utilisée pour les actions 2020, 2021, 2022 et 1S2023.
- Les autres dettes intègrent toujours l'avance financière des FDC pour 100 k€.

# Chiffres clés au 30 juin 2023

## F.R.C. HdF - Bilan

En K€	30/06/2023	30/06/2022	En K€	30/06/2023	30/06/2022
Actif immobilisé	127	200	Fonds associatifs	817	682
			<i>dont résultat</i>	216	167
			Fonds dédiés**	665	601
			Emprunts	3	40
<b>FONDS DE ROULEMENT (-)</b>			<b>FONDS DE ROULEMENT (+)</b>	<b>693</b>	<b>522</b>
Stocks	-	-	-Dettes fournisseurs	217	224
Créances clients	139	71	Dettes fiscales et sociales	90	82
Autres créances	1 597	1 561	Autres dettes / PCA	1476	1281
<b>BESOIN EN FDR (+)</b>			<b>BESOIN EN FDR (-)</b>	<b>712</b>	<b>556</b>
<b>TRESORERIE NETTE (+)</b>	<b>1405</b>	<b>1078</b>	<b>TRESORERIE NETTE (-)</b>		
<b>Total Actif</b>	<b>3 268</b>	<b>2 910</b>	<b>Total Passif</b>	<b>3 268</b>	<b>2 910</b>

\*\* Les fonds dédiés sont ici considérés comme éléments du besoin en fonds de roulement (BFR), susceptibles de remboursement à brève échéance.

En terme de structure financière:

- Le fonds de roulement (hors fonds dédiés) de l'association s'élève à 693 K€.
- L'association bénéficie avec le mécanisme de l'Ecocontribution d'une avance de trésorerie structurelle, qui s'élève à 712 k€ au 30/06/2023.
- La trésorerie de l'association s'élève en conséquence à 1 405 k€ au 30/06/2023.



Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France

Assemblée générale du 23 avril 2024.

Rapport du Commissaire aux comptes

Par M. Didier FLORENT et M. Eric LESCHAVES

Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts de France - 1 -

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 juin 2023.**

Mesdames et Messieurs les adhérents,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts de France relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

é 

Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts de France

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS  
REGLEMENTEES**

**Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes clos le 30 juin 2023**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fédération, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

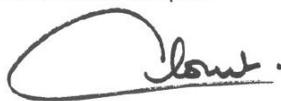
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

SAINGHIN EN MELANTOIS, le 5 avril 2024.

SAS A.C.T. AUDIT  
représentée par Monsieur Didier FLORENT  
Commissaire aux comptes



et par Monsieur Eric LESCHAVE  
Commissaire aux comptes





Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France

Assemblée générale du 23 avril 2024.

Budget Prévisionnel 2024/2025

Par M. Yves BUTEL, Vice Président

Le Budget prévisionnel est proposé comme suit :

	Résultat 2021/2022	Résultat 2022/2023	BP 2023/2024	Projet BP 2024/2025	Fct Général	Ecocontributi on et Région
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	2 314 931 €	2 763 098 €	1 878 272 €	2 267 719 €	448 675 €	1 819 044 €
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	2 232 785 €	2 660 420 €	1 877 564 €	2 265 411 €	446 367 €	1 819 044 €
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	82 146 €	102 678 €	708 €	2 308 €	2 308 €	0 €
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	781 €	9 488 €	750 €	6 000 €	6 000 €	- €
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	84 019 €	104 308 €	- €	- €	- €	- €
<b>RESULTAT NET</b>	166 946 €	216 473 €	1 458 €	8 308 €	8 308 €	0 €



Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France

Assemblée générale du 23 avril 2024.

Vote des résolutions

### **Approbation du bilan au 30 juin 2023**

Nous vous proposons d'approuver le bilan de l'exercice 2022/2023 tel qu'il vous a été présenté.

*Unanimité des membres présents ou représentés*

### **Affectation du résultat d'exercice pour 216 473.41 euros au compte de report à nouveau**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2022/2023 soit 216 473,41 € au compte de report à nouveau.

*Unanimité des membres présents ou représentés*

### **Approbation du budget prévisionnel 2024/2025**

Nous vous proposons d'approuver le budget prévisionnel de l'exercice 2024/2025 tel qu'il vous a été présenté

*Unanimité des membres présents ou représentés*

### **Approbation du prix de la cotisation pour l'année 2024/2025 à 500 euros par FDC**

Nous vous proposons de maintenir la cotisation des FDC à la FRC pour l'année 2024/2025 à hauteur de 500 € par FDC.

*Unanimité des membres présents ou représentés*

### **Quitus pour l'acquisition, l'échange et la vente d'immeuble**

Conformément à nos statuts, nous vous proposons d'autoriser toutes opérations d'acquisition, d'échange et de vente d'immeuble nécessaires à l'accomplissement de l'objet de la fédération ou à la gestion et donne au conseil toutes autorisations nécessaires à ces fins.

*Unanimité des membres présents ou représentés*

## **Renouvellement du Commissaire aux comptes pour 6 ans**

Nous arrivons en période de renouvellement du commissaire aux comptes. Au vu des propositions de renouvellement du commissaire aux comptes, nous avons effectué une consultation auprès de plusieurs autres structures et nous vous proposons de retenir le CABINET JACQUES LORRIAUX AUDIT représenté par Mr Tondeur Hubert.

*Unanimité des membres présents ou représentés*



Fédération Régionale des chasseurs des Hauts-de-France

Assemblée générale du 23 avril 2024.

Intervention des invités et clôture de l'assemblée Générale

Monsieur Lebel (DDT du Nord – représentant M le Préfet de Région) insiste sur le dialogue nécessaire entre l'Etat et les chasseurs qui sont des partenaires indispensables. Il précise qu'il faut travailler sur les données pour tirer les échanges vers le haut. La traduction de ces données et des accord nationaux doit se transcrire dans les Schémas Départementaux de Gestion Cynégétique avec pragmatisme. Les CDCFS sont des instances riches qui permettent des échanges de qualité avec l'expression de l'ensemble des sensibilités.

M Dezobry (SCSNE) présente le projet de grand canal qui est un projet hors normes. L'objectif étant de disposer d'un canal vivant qui sera aussi un corridor écologique (remontées, plages, nichoirs, ...). Ce projet s'intègre dans le territoire, son histoire, en conciliant les enjeux (par exemple, sécurité des chantiers et chasse). La chasse justement, s'analyse au cas par cas sur les parcelles du grand canal avec un objectif commun de gestion de la biodiversité. M Harle d'Ophove s'interroge sur l'exclusion de la chasse sur les 1200 ha de compensation. M. Dezobry répond que dans l'Oise, tous les sites seront chassés, sous réserve des décisions et du résultat de l'enquête publique en cours. Dans la Somme il reste une question sur les huttes de chasse. C'est un sujet complexe sur lequel il convient d'avancer ensemble. M. Butel souligne que le canal se confronte aux mêmes oppositions que les chasseurs. Le canal aura aussi de nombreux points positifs avec la baisse des camions, la constitution d'une nouvelle voie de migration, ... il ne peut pas être conçu contre la chasse. Le bon sens est de construire ce canal avec les locaux. M. Xavier Bertrand précise qu'il est très clair que le canal respectera la législation et qu'il n'y aura pas de mesures supplémentaires qui bloqueraient la chasse. Il peut y avoir des incompréhensions et il faudra discuter ensemble. La seule contrainte est celle de la loi mais il n'y aura pas d'interdiction générale sur les zones de compensation. La discussion doit se faire en toute transparence comme elle se fait avec les corridors.

M. Taccoen évoque le symbole que de tenir cette assemblée générale au siège de la région Hauts-de-France à Lille. Il rappelle les engagements de M. Xavier Bertrand et les délégations importantes qui en découlent (agence de l'eau, conservatoire du littoral, ...). Des programmes importants peuvent désormais se tenir avec le soutien de la Région. Hauts-de-France Propres, 182 poids lourds de déchets retirés de la nature par 100 000 participants. Le programme sur les chemins ruraux. La CPO des chasseurs. Les radar avec le contact du président de la coordination mammalogique pour identifier des chauves-souris. L'Agence régionale de la Biodiversité qui tente de mettre tout le monde autour de la table. La présence à la Région permet de débloquent des dossiers incroyables. Les inondations en sont l'exemple avec la mise en avant du rôle des chasseurs, gestionnaires de 110 000 ha de zones humides.

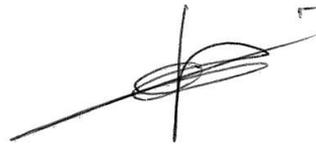
M. Schraen conclut l'assemblée en remerciant Xavier Bertrand de la délicate attention que de permettre de tenir cette assemblée au siège de la Région et d'être à l'écoute des gens locaux en permanence et non seulement lorsqu'une élection se profile.

Fait à Lamotte Brebière le 02/08/2024

Le président Willy SHRAEN

Handwritten signature of Willy Schraen, consisting of a long horizontal line with a stylized 'W' and 'S' above it.

Le secrétaire général Joel DUBAT

Handwritten signature of Joel Dubat, consisting of a long horizontal line with a stylized 'J' and 'D' above it.